

Télétravail et interférence vie privée et vie professionnelle

Refaisons un peu d'histoire récente :

Comment travaillait-on il y a 20 ans, disons au début des années 2000 ?

- Le “desktop” était la règle. Les PC portables étaient réservés aux personnes très mobiles. C’était plutôt un luxe et les conditions de connexion hors ST étaient compliquées et aléatoires.
- Le téléphone portable se développe, mais ses capacités balbutient encore.
- Il fallait encore montrer patte blanche pour avoir droit à une connexion internet externe de son poste de travail.

Ces conditions de travail assuraient une forme d’étanchéité entre la vie “privée” et la vie “perso”. Si le travail restait sur le PC au bureau, les tâches domestiques restaient à la maison. On ne pouvait pas suivre l’Espace Numérique de Travail du petit dernier en tâche de fond au boulot, ni réserver ses prochaines vacances...

Vingt ans plus tard, les moyens numériques ont fait exploser les barrières entre vie “privée” et vie “pro”. Avec des moyens uniques, il est possible de faire en parallèle des tâches relevant des deux vies sans aucun problème. Combien de personnes consultent régulièrement leur mails personnels au travail et leurs mails pro à la maison en dehors des horaires de travail ?

Le numérique a permis une révolution des conditions de travail en vingt ans et peu d’entreprises ont entrepris un vrai travail de réflexion sur cette révolution. Elles pensent simplement pouvoir capitaliser sur celle-ci : gain en productivité, augmentation du temps de travail...

Le télétravail est une nouvelle étape de cette révolution qui a été rendue possible aujourd’hui grâce à celle des technologies

Alors avant de se poser la question du télétravail, posons-nous les questions des conséquences de cette révolution numérique :

- Quelles tâches privées faisons nous sur notre temps de travail ? Que ce soient des tâches obligatoires, administratives ou plus liées à des loisirs... Comment sont-elles réparties entre les salariés ? Cette répartition est-elle genrée ? Quel temps y consacrons-nous ?
- Quelles tâches “pro” faisons nous sur notre temps privé ? Suivi des mails ? travail de fond ? Quelles sont les raisons profondes qui nous poussent à travailler sur notre temps personnel ? la passion ? Une charge de travail trop importante ? La pression même informelle ou non-intentionnelle de la hiérarchie ou des collègues ? Ou une vraie liberté d’organisation de son temps de travail (par exemple en utilisant la souplesse du forfait jour...) ? Quelle est la part réelle de temps passé sur la totalité du temps de travail ?
- Est-ce que cette pervasion entre les temps privés et pro est source de fatigue ? De stress ? ou au contraire, permet-elle une meilleure organisation personnelle apportant plus de sérénité ?

Le télétravail ne doit venir que lorsque ces questions ont été posées en amont car il va bousculer cet équilibre fragile entre nos deux vies. Si cet équilibre n’est pas interrogé en amont de la discussion sur le télétravail, le risque est grand de passer à côté de sujets fondamentaux comme le droit à la déconnexion, le temps et la charge de travail, les risques sur la santé... Bref, tous ces sujets qui sont inhérents au télétravail mais qui restent souvent dans l’angle mort des négociations.